

GE JUDO - PROVENCE ALPES COTE D'AZUR
Fédération Française de Judo – Jujitsu, Kendo et Disciplines Associées

ASSEMBLEE GENERALE LIGUE SUD DE JUDO
29 JUIN 2024

RAPPORT DE LA COMMISSION
Formation

AUDIT DE SURVEILLANCE QUALIOPi

Au mois de décembre 2022, l'organisme de formation de la ligue a été audité dans le cadre de la démarche qualité Qualiopi. Il s'agissait d'un audit de renouvellement qui clôturait le premier cycle, 3 ans après l'audit initial. L'entretien s'est bien déroulé, l'auditeur a augmenté nos scores sur plusieurs indicateurs. Les efforts de digitalisation de nos contenus de formation et une utilisation plus importante des outils numériques ont été particulièrement appréciés tout comme le suivi des apprenants dans leur parcours de formation.

CERTIFICAT ASSISTANT PROFESSEUR/ CERTIFICAT ANIMATEUR FEDERAL 2023-2024

Mise en place des nouveaux diplômes fédéraux CAP et CAF, avec un nombre important d'anciens diplômés animateurs à former et à évaluer pour basculer vers le nouveau diplôme qui permet une autonomie pédagogique avec le public choisi dans le socle spécifique.

Assistants : 9 inscrits - Animateur Fédéral : 20 inscrits
(11 stagiaires du 83, 3 du 04, 1 du 05, 6 du 06 et 8 du 13)

Formation organisée en parallèle des CQP comprenant :

- Un socle commun de 40h et au moins un socle spécifique de 14h pour les CAF, avec en complément les modules e-learning (éthique, violences, commotions...), avec une évaluation à la fois pour le socle commun et une pour le socle spécifique. Les anciens diplômés animateurs, avec diplôme à jour, ont une équivalence pour le socle commun seulement pour cette année (sauf cas exceptionnels avec lesquels nous avons déjà échangé et qui régulariseront la saison prochaine).
- 5 socles spécifiques ont été enseignés durant cette année : éveil judo, école de judo, judo ados-adultes, jujitsu et taïso.
- Pour les assistants professeurs, une formation de 30h et un stage pédagogique de 50h sont à réaliser, un bilan est effectué en fin de formation.

Le parcours de formation est terminé pour les stagiaires, les évaluations pédagogiques sont en cours de réalisation.

C.Q.P. 2023-2024

CQP : 10 élèves dont 5 nouveaux inscrits
(4 stagiaires du 06, 2 du 84 et 3 du 13, 1 du 83)

Pour un volume de 180 h de formation, 23 journées de formation dont 12 Week-ends (Contenu : Règlements, Technique Kata, Jujitsu, et Pédagogie) et 50 h en club.

A ce jour les certifications sont en cours. Cette promotion est très motivée malgré un nombre d'apprenants assez restreint.

B.P.J.E.P.S.

BPJEPS : 19 inscrits (14 en contrat d'apprentissage, 4 en parcours partiels autres BP).
(6 stagiaires du 06, 2 du 84, 1 du 83 et 10 du 13)

Pour un volume de 617 h de formation, et 600 h en club (Contenu : Règlements Technique Kata, Jujitsu, et Pédagogie)

Le « Contrat d'Apprentissage » avec le CFA Futurosud fonctionne bien. La relation avec le CFA est particulièrement étroite et nous permet d'envisager des évolutions dans notre fonctionnement.

La ligue prend à son compte le reste à charge du montant du contrat déduction faite des aides, ce qui démontre la volonté forte de la Ligue d'être en soutien des clubs, de leur développement et de répondre à sa mission de formation de futurs enseignants.

Le reste à charge des clubs étant les frais de gestion des contrats (édition des bulletins de salaire, assurance).

Pour votre information, la ligue a décidé de maintenir ce dispositif bien que le gouvernement ait prévu de réduire l'aide unique à l'apprentissage pour la prochaine session de formation.

Ce dispositif a permis, cette année, à 8 clubs d'embaucher au moins un apprenti, de leur donner accès à la formation et de proposer de nouveaux créneaux horaires au sein de leurs structures. La ligue Sud de judo (3 contrats) a également embauché des apprentis et les a impliqués dans ses activités de développement.

Nous avons utilisé la nouvelle plateforme 360learning pour les contenus de formation en distanciel, avec la création de modules par nos formateurs qui complètent ceux produits par le national. Nous sommes très satisfaits de cet outil.

A ce jour la certification est en cours.

REUNION-BILAN DE L'ORGANISME DE FORMATION

Une réunion est programmée fin juin pour faire un bilan de l'année écoulée et échanger sur les perspectives pour la nouvelle session.

Nous tiendrons compte des retours des stagiaires, des tuteurs de formation et des formateurs obtenus grâce aux enquêtes de satisfaction afin d'améliorer notre offre de formation.

Nous avons maintenu les thématiques « 1000 dojos » et « parajudo » pour compléter l'offre de formation et permettre aux stagiaires d'être informés des dispositifs mis en place par la fédération.

Nous avons organisé un module de formation continue des enseignants sur le thème du parajudo à Valbonne au cours duquel près de 30 stagiaires (professeurs déjà diplômés et les

BPJEPS) ont pu développer leurs compétences sur l'accueil et la pédagogie, spécifiques à ce public en situation de handicap.

Cette année le module de sensibilisation aux violences s'est fait en distanciel via la plateforme e-learning.

FORMATION CONTINUE DES ENSEIGNANTS

Outre les stages nationaux, un regroupement annuel des enseignants est organisé en PACA. Ce stage appelé « stage national de rentrée » a eu lieu les 26 et 27 août 2023 à Sainte Tulle. Nous l'avons souhaité le plus convivial possible avec un Karaoké le samedi soir.

Ce SNR a rassemblé 151 participants, avec la présence de Frédéric Demonfaucon.

En parallèle de ce stage réservé aux enseignants, se déroulait un stage pour les dirigeants.

Un grand merci à tous les intervenants pour la richesse de leur intervention, leur disponibilité et leur gentillesse au service du Judo.

Cette année, nous nous retrouverons également à Sainte Tulle les 31 août et 1^{er} septembre 2024.

FORMATION CONTINUE DES JUGES REGIONAUX

Le stage régional des juges régionaux s'est déroulé cette année à Septèmes les Vallons le samedi 14 octobre indépendamment d'un examen UV afin d'accorder plus de temps à la formation continue des juges. Cette formule a fait l'unanimité des participants.

Nous avons organisé également 3 journées d'harmonisation pour les formateurs départementaux « kata ».

FORMATION CONTINUE DES ARBITRES ET COMMISSAIRES SPORTIFS

Réf Rapport commission arbitrage.

Le stage régional qui s'est déroulé le 17 septembre 2023 a permis de réunir les arbitres et commissaires à Aix en Provence.

FORMATION/INFORMATION DES DIRIGEANTS

Réf Rapport commission

PERSPECTIVES 2022/2023

Nous continuerons d'œuvrer pour la mutualisation des actions menées par les différents acteurs du judo (ligue, comités, cadres, pôles espoirs et France, formateurs régionaux, enseignants, hauts gradés) autour de la formation.

Afin de préparer les futurs enseignants aux thématiques chères à la fédération 1000 Dojos, parajudo, sensibilisation aux violences, des modules de formation seront à nouveau aménagés,

compte tenu des retours très positifs que nous avons reçus à la fois des stagiaires mais aussi des formateurs.

Nous nous efforçons d'améliorer la relation avec les clubs supports de stage et leurs enseignants par l'intermédiaire du tuteur de formation (qui pour rappel, est un cadre de la ligue) afin de créer du lien, de promouvoir les valeurs de notre discipline et ainsi de donner encore plus de sens à la prise de licence. De plus cela devient incontournable dans le cadre de la démarche « Qualiopi ».

Pour répondre à la demande des clubs et des stagiaires, nous essaierons de délocaliser quelques semaines de formation dans les Alpes-Maritimes afin de diminuer les coûts afférents à la formation pour ces judokas (qui représentent environ 40% des stagiaires depuis 2015).

La proposition de formation en contrat d'apprentissage permet à de nombreux jeunes de se former et aux clubs supports de se développer.

Les diplômes d'enseignement évoluent. Cette année, les diplômes fédéraux ont été restructurés, une fusion des diplômes animateur suppléant et CFEB pour devenir Animateur Fédéral, avec la possibilité d'enseigner en autonomie mais sans rémunération. Pour le diplôme assistant club, il est possible de l'obtenir plus jeune.

A la rentrée prochaine, le CQP devrait être construit par blocs de compétences, avec une priorité mise sur la pédagogie. A ce jour, nous sommes dans l'attente du renouvellement du diplôme par France Compétences. Il devrait être accessible à partir du 1^{er} dan.

Il semblerait que le BPJEPS par blocs de compétences soit retardé, initialement prévu en janvier 2025.

Pour information, les nouvelles promotions démarrent le 27 septembre pour le BPJEPS et le CQP et le 9 novembre Animateurs et Assistants. N'hésitez pas à faire passer l'information et à sensibiliser votre entourage sur les formations possibles liées à l'enseignement. Il est possible de s'inscrire jusqu'à fin août pour le BPJEPS, le 15 septembre pour le CQP et le 15 octobre pour les Animateurs et Assistants.

CONCLUSION

Merci à tous, enseignants, élus, hauts gradés, bénévoles, cadres techniques, pour votre disponibilité et votre implication au sein de l'organisme de formation de la ligue.

Votre engagement nous permet d'aller de l'avant et d'espérer pouvoir former les futurs enseignants afin que le Judo reste attractif face à la concurrence des autres disciplines.

Je remercie vivement tous les formateurs intervenant sur les diverses formations, pour leur accueil, leur soutien, qui justifient vraiment l'adage « entraide et prospérité mutuelle ».

Je remercie également le bureau de la Ligue et Philippe pour leur confiance, ainsi que Dominique, Julia et Nicolas pour leur soutien.

Votre joie de vivre, votre disponibilité, la qualité et la richesse de nos échanges sont particulièrement appréciables au quotidien.

Merci de votre attention

Lionel Bonhomme